

Abondements à ERDF et GrDF

Abondements à ERDF et GrDF
FO Énergie et Mines signe l'accord

« Après des négociations, FO Énergie et Mines a décidé de signer l'accord sur la politique de l'abondement à ERDF et à GrDF, dans l'intérêt du personnel. Cet accord à durée indéterminée permet d'abonder l'intéressement et les versements volontaires. Il laisse chacun libre de placer son intéressement comme il le souhaite ».

Voir et télécharger le tract FO Énergie et Mines